

RHONE ALPES CREATION II (RAC II)

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 386 696,88€
Siège social : 67 rue du Président Edouard Herriot – 69002 Lyon
534 013 982 RCS LYON
(ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 21 AVRIL 2026**

[...]

A TITRE EXTRAORDINAIRE

SIXIEME RESOLUTION

Prorogation de la durée de vie de la Société

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport de gestion du Président,

décide de proroger la durée de vie de la société d'une (1) année supplémentaire, soit jusqu'au 31/12/2027.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait conforme à l'original

Le Président

UI Investissement
Monsieur Michel DEPPEZ

DocuSigned by:

D58BEE29845F4BA...